

COMMUNE DE LIESSE NOTRE-DAME
- 02350 -
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 2 MAI 2024

Conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 7
Nombre de votants : -
Exprimés : -

L'an deux mille vingt-quatre, le deux mai à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Liesse Notre-Dame, dûment convoqués le 22 avril 2024, se sont réunis salle du conseil municipal sous la présidence de Philippe CALMUS.

Présents : M. Philippe CALMUS, Mme Nathalie FROHLICH, Mme Céline BERNARD, M. Jean ROZET, Mme Pascale BOURGUET, M. Alain LEMAIRE, Mme Valérie MOREL

Absents excusés : M. Pascal BECQUET, Mme Janine HOPIN qui a donné procuration à M. Alain LEMAIRE, M. Patrick DUPONT qui a donné procuration à M. Jean ROZET, Mme Sabrina RAPIN, Mme Dorothée DORIER qui a donné procuration à M. Philippe CALMUS, M. Lionel MESSIEUX qui a donné procuration à Mme Valérie MOREL

Absents: M. Romain LALOUETTE, M. Cyrille LECACHEUR

Secrétaire de séance : -

Selon l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente. Ce quorum n'étant pas atteint, la réunion est reportée à une date ultérieure.

Rappel de l'ordre du jour :

Approbation du procès-verbal du 02/04/2024

Délibération D22/2024 : Demande de subvention Fonds Vert - Acquisition et rénovation de la boucherie

Délibération D23/2024 : Autorisation de signature de marché public - Rénovation de la boucherie

Délibération D24/2024 : Autorisation de signature de marché public - Rénovation du garage de la boucherie

Délibération D25/2024 : Autorisation de signature de marché public - Rénovation de l'ancien tabac presse

Délibération D26/2024 : Création d'un emploi technique

Délibération D27/2024 : Création d'un emploi en raison d'un accroissement d'activité

Délibération D28/2024 : Tableau des effectifs - Service administratif

Délibération D29/2024 : Tableau des effectifs - Service technique

Délibération D30/2024 : Extinction de créance sur le budget annexe assainissement

Délibération D31/2024 : Refacturation de cendriers détériorés

Le Maire
Philippe CALMUS

